

# Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg - Architecture

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg - Architecture	Jury par défaut	Tous les candidats	116	2674	268	306	18

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Contenu de la formation :

Le premier cycle d'études mène au diplôme d'études en Architecture (DEEA) conférant le grade de Licence. Ce cycle est concentré sur l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception et de la pratique du projet.

Il est articulé autour du projet architectural et urbain enseigné dans son contexte (ville et territoire) et ses techniques de représentation (arts plastiques, dessin, informatique...). Il comprend également des enseignements de sciences et techniques liés à la construction (géométrie de l'espace, matériaux et éléments de construction, structure et physique du bâtiment...) et des enseignements de sciences humaines et sociales liés à l'architecture (théorie et histoire de l'architecture, sociologie, géographie...), ainsi que des langues vivantes. Ces enseignements sont complétés par deux stages obligatoires d'une durée de 4 semaines minimum. Des voyages pédagogiques et des échanges Erasmus sont proposés.

Organisation de la formation :

Les enseignements du cycle licence sont organisés sur 6 semestres (3 années d'études) valant 180 crédits européens. Ce cycle comporte 4200 heures dont 2200 heures encadrées par des enseignants, réparties en 26 unités maximum, dont 6 unités d'enseignement consacrées principalement au projet d'architecture.

<https://www.strasbourg.archi.fr/index.php/node/277>

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

L'ENSAS met en œuvre un processus d'admission en deux temps reposant sur :

### 1. Une phase d'admissibilité consistant à classer les candidats en fonction de leurs résultats scolaires :

- Pour les candidats de terminale, prise en compte des bulletins de première et de terminale en retenant les notes de français, mathématiques, philosophie, histoire-géographie, LV1 et toutes les disciplines de spécialités car en rapport avec les enseignements dispensés dans le cycle licence, pas les options. Pour les baccalauréats technologiques et professionnels, les options connexes à l'architecture sont également prises en compte.

- Pour les candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur : prise en compte des résultats du baccalauréat dans les matières citées dans le paragraphe précédent. Le cas échéant, une bonification est accordée au regard des résultats obtenus dans l'enseignement supérieur dès lors que la filière d'étude est en rapport avec l'architecture.

La commission de validation des études composée d'enseignants de l'école détermine la liste des candidats admissibles. 608 candidats ont accédé à la seconde phase en 2023.

### 2. Une phase d'admission :

Cette phase repose sur un entretien devant un jury composé de deux enseignants de l'école représentant différents champs disciplinaires. Ce jury apprécie la motivation du candidat, sa capacité à se repérer dans l'espace, sa culture générale (niveau enseignement secondaire) et les connaissances de la formation et des débouchés.

L'entretien dure 20 minutes dont 5 minutes de préparation. Il débute par un commentaire de deux images préalablement choisies par le candidat.

A l'issue de cette seconde phase, le classement final permet de départager les candidats au regard de la moyenne du dossier scolaire (coefficient 1) et de la note obtenue lors de l'entretien (coefficient 1).

510 candidats ont été classés en 2023 pour 116 places en 1ère année.

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

En 1<sup>ère</sup> phase (admissibilité), la commission d'examen des vœux est attentive aux résultats obtenus par les candidats, un bon dossier scolaire est donc requis quel que soit le type de baccalauréat choisi par le candidat (général, technologique ou professionnel).

Les entretiens de la session de 2023 se sont déroulés en présentiel, permettant un contact direct entre les candidats et les membres du jury. Format apprécié par les candidats qui découvrent peut-être leur futur environnement de travail.

En 2<sup>nd</sup>e phase (admission), les dossiers des candidats sont mis à la disposition des membres de jury et servent de support aux échanges. Il convient donc de les renseigner avec soin, tout particulièrement en ce qui concerne le projet de formation motivé ainsi que les activités et centres d'intérêt.

Pour préparer votre projet motivé (nom de la lettre de motivation sur Parcoursup) ou entretien, vous pouvez assister à des conférences organisées par notre école ou autre, en visionner sur notre chaîne Ensa Strasbourg - YouTube, lire des revues d'architecture (vous trouverez les publications du magazine de l'école ZAP sur notre site internet [www.strasbourg.archi.fr](http://www.strasbourg.archi.fr)), visiter des musées/expos, etc...

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bac Général, Technologique et Professionnel : notes dans les disciplines du socle commun : Français, Histoire-Géographie, LV1, Enseignement scientifique/mathématiques, Philosophie	Résultats dans les disciplines communes : Français, Histoire-Géographie, LV1, Enseignement scientifique/mathématiques, Philosophie	Candidats de terminale : notes de première et de terminale, épreuves anticipées du baccalauréat /Candidats en réorientation : notes du baccalauréat	Très important
	Bac Général : notes obtenues dans les spécialités	Résultats obtenus dans les enseignements de spécialité	Candidats de terminale : notes de première et de terminale, épreuves du baccalauréat /Candidats en réorientation : notes du baccalauréat	Très important
	Bac Technologique et Bac Professionnel : notes obtenues dans les spécialités et options en lien avec les enseignements de 1ère année du cycle licence	Résultats obtenus dans les enseignements de spécialités et les options en lien avec les enseignements de 1ère année du cycle Licence	Candidats de terminale : notes de 1ère et de terminale, épreuves du baccalauréat /Candidats en réorientation: notes du baccalauréat	Très important
	Bonification	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les filières connexes à	Candidats en réorientation :	Complémentaire

		l'architecture	bonification en fonction des résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les filières connexes à l'architecture	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral	Critère apprécié au regard du niveau attendu à la fin du cycle d'enseignement secondaire.	Entretien individuel	Très important
	Culture générale (niveau enseignement secondaire), curiosité intellectuelle	Critère apprécié au regard du niveau attendu à la fin du cycle d'enseignement secondaire.	Entretien individuel	Très important
	Capacité à commenter des images, à se repérer dans un espace architectural, urbain, paysager	Critère apprécié au regard du niveau attendu à la fin du cycle d'enseignement secondaire.	Entretien individuel	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Capacité à argumenter son projet d'orientation.	Entretien individuel (projet de formation motivé mis à disposition des jurys lors des entretiens)	Très important
	Connaissance des exigences et des débouchés de la formation	Connaissance des exigences et des débouchés de la profession.	Entretien individuel	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			



scolaires				
-----------	--	--	--	--

**Signature :**

Philippe CIEREN,  
Directeur de l'établissement Ecole Nationale  
Supérieure d'Architecture de Strasbourg